

Délibération N°19-2022 examinée le 25 novembre 2022	Organisation du temps de travail	Approuvée
Délibération N°20-2022 examinée le 25 novembre 2022	Modalités de récupération des heures supplémentaires	Approuvée
Délibération N°21-2022 examinée le 25 novembre 2022	Provisions pour risques : - reprise de provision constituée en 2021 : 1 773,89€ - constitution provision : 8 806,10 €	Approuvée
Délibération N°22-2022 examinée le 25 novembre 2022	Admission en non-valeur créances irrécouvrables pour un montant total de 1 063,68 €	Approuvée
Délibération N°23-2022 examinée le 25 novembre 2022	Budget 2022 : décision modificative N°2	Approuvée